

## PRÉSENTATION DES PRIORITÉS RÉGIONALES

Les priorités présentées dans ce document sont issues du *Plan de développement 2013-2018 de la région du Bas-Saint-Laurent*, qui a comme trame de fond le développement durable, ainsi que du *Rapport d'activité du Rendez-vous sur l'occupation et la vitalité des territoires du Bas-Saint-Laurent* tenu le 12 mai 2017.

Région : Bas-Saint-Laurent (01) Priorité n° 1

**Énoncé de la priorité régionale : objectif général, comprenant une cible d'ordre général**, autour duquel la région souhaite se mobiliser au cours des cinq prochaines années.

### **AGIR POUR L'ATTRACTIVITE DE LA REGION**

**Éléments de contexte associés à cette priorité** : il peut s'agir d'éléments explicatifs ou justificatifs.

Consciente des enjeux démographiques qui se profilent devant elle et forte de ses qualités d'accueil, la région doit s'investir pour accroître : l'intérêt de la population à rester, à y revenir ou à venir s'établir, l'intérêt des entreprises à rester ou à venir s'établir, le sentiment d'appartenance et d'identité bas-laurentienne et la valorisation des attraits et particularités de la région.

Depuis plus d'une dizaine d'années, le Bas-Saint-Laurent sait que la dimension démographique sera un enjeu capital dans son développement, tant économique que social. La pénurie de main-d'œuvre spécialisée peut freiner la croissance de nombreuses entreprises de notre territoire. Par ailleurs, plusieurs établissements dont le financement repose sur la clientèle risquent également d'écoper.

Notre région ne sera pas la seule confrontée à cet enjeu, nous serons en compétition avec beaucoup d'autres d'où l'importance d'être innovant dans les mesures à adopter. À cet égard, l'accès internet, dans la mesure de sa répartition sur le territoire, nous permet d'atténuer les disparités régionales.

**Actions à privilégier à plus court terme : objectifs spécifiques, comprenant chacun une cible d'ordre spécifique**, pour l'atteinte desquels la région souhaite agir. Elles mettent l'accent sur les objectifs à atteindre et non sur les moyens ou des projets précis.

#### **Objectif 1 : Assurer le développement et le maintien d'une offre de services diversifiée et de qualité.**

**Pistes d'actions** : miser sur l'accessibilité et la qualité des services de santé; garantir l'accessibilité à une éducation de qualité; consolider l'offre des services de garde sur tout le territoire; offrir les services nécessaires pour permettre à nos personnes âgées de vieillir en santé; investir dans des infrastructures et une diversité de services en culture, sports et loisirs; intégrer la conciliation travail-famille dans les valeurs et pratiques organisationnelles bas-laurentiennes; favoriser l'accès à la propriété et au logement.

#### **Objectif 2 : Poursuivre les efforts visant à mieux faire connaître le Bas-Saint-Laurent comme endroit pour vivre, étudier, travailler et investir.**

**Pistes d'actions** : élaborer de nouvelles stratégies afin de valoriser le Bas-Saint-Laurent et ses particularités (milieu innovant, richesses naturelles, qualité de vie, cohésion sociale, vitalité culturelle); identifier des personnes et des produits de niche comme ambassadeurs et ambassadrices du Bas-Saint-Laurent; identifier et faire la promotion des opportunités d'emploi dans la région; publiciser la qualité et la diversité de l'offre de formation dans la région et en dehors de la région; diffuser les réussites et les opportunités reliées à nos créneaux d'excellence et aux entreprises.

**Objectif 3 : Renforcer et exprimer son sentiment d'appartenance et sa fierté d'être Bas-Laurentien et Bas-Laurentienne.**

**Pistes d'actions :** améliorer la communication et les échanges pour favoriser l'interconnaissance entre les acteurs du milieu; répertorier et diffuser de façon continue les bons coups et les histoires à succès de la région; stimuler la fierté de la population par rapport à notre richesse artistique, culturelle et patrimoniale; encourager le déploiement d'initiatives et la participation à des activités renforçant la culture bas-laurentienne; favoriser la participation citoyenne culturelle des jeunes en lien avec leur région; développer une stratégie visant à créer le sentiment d'appartenance à la région dès l'enfance.

**Objectif 4 : Soutenir, développer et renforcer des réseaux d'accueil dynamiques pour les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants et favoriser leur établissement.**

**Pistes d'actions :** mettre en œuvre une stratégie globale d'accueil et de rétention; offrir des ressources et services nécessaires à l'accueil des nouvelles familles et à l'intégration communautaire de celles-ci; favoriser des initiatives de parrainage (jumelage) pour les immigrants et immigrantes; mettre en place des initiatives visant à faciliter l'employabilité des conjoints ou conjointes des nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes.

**Cibles générales :** Augmenter la population active; atteindre un solde migratoire positif; accroître le nombre d'entreprises.

Énoncé de la priorité régionale : objectif général, comprenant une cible d'ordre général, autour duquel la région souhaite se mobiliser au cours des cinq prochaines années.

## **AGIR POUR L'ÉQUITÉ ENTRE LES PERSONNES ET LES COLLECTIVITÉS EN S'ASSURANT DE PLACER LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL AU CŒUR DE LA VITALITÉ ET DE L'OCCUPATION DES TERRITOIRES**

Éléments de contexte associés à cette priorité : il peut s'agir d'éléments explicatifs ou justificatifs.

Fortes de ses valeurs d'égalité et d'équité, la région souhaite poursuivre ses efforts visant la cohésion et la complémentarité régionale, la solidarité et la justice sociale ainsi que valoriser et favoriser la mobilisation des personnes et des collectivités.

Afin de relever les défis liés au développement social (pauvreté, sécurité alimentaire, santé, inclusion sociale, scolarisation, participation citoyenne) des collectivités, il faut se concerter et assurer un réseautage intersectoriel pour intervenir en continuité et en complémentarité.

Miser sur notre capacité régionale à générer une mobilisation forte et porteuse de changement. Il nous faut valoriser l'implication et susciter la participation afin de relever collectivement des défis.

Actions à privilégier à plus court terme : objectifs spécifiques, comprenant chacun une cible d'ordre spécifique, pour l'atteinte desquels la région souhaite agir. Elles mettent l'accent sur les objectifs à atteindre et non sur les moyens ou des projets précis.

### **Objectif 1 : Assurer le développement du plein potentiel de nos jeunes ainsi que leur enracinement dans la collectivité.**

**Pistes d'actions :** mettre de l'avant des actions intersectorielles; mettre en œuvre des conditions régionales favorables à la santé et aux saines habitudes de vie, soutenir l'entrée scolaire réussie et la réussite éducative; favoriser l'entrée et l'accès au marché du travail.

### **Objectif 2 : Donner l'assurance aux Bas-Laurentiens et Bas-Laurentiennes de vieillir actifs et en santé dans leur communauté.**

**Pistes d'actions :** mettre de l'avant des actions intersectorielles où chaque communauté s'implique pour faire en sorte que les aînés soient des personnes actives et reconnues pour leur expérience et leurs contributions.

### **Objectif 3 : Mettre en œuvre des pratiques concrètes permettant l'inclusion et le développement social.**

**Pistes d'actions :** favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes, l'équité (intergénérationnelle notamment) et l'intégration de toutes les personnes vivant sur notre territoire, sans exclusion; œuvrer pour améliorer le quotidien et l'avenir des personnes fragilisées.

### **Objectif 4 : Faire de notre diversité sociale et territoriale un atout pour développer notre région.**

**Pistes d'actions :** encourager la solidarité entre les collectivités et entre les individus; élaborer des stratégies de développement et de communication mettant en valeur nos richesses et notre diversité; investir pour maintenir et développer la mobilisation citoyenne sur l'ensemble du territoire; favoriser les échanges avec les communautés autochtones.

### **Objectif 5 : Faire du Bas-Saint-Laurent une région économiquement et socialement accessible à toutes et à tous.**

**Pistes d'actions :** réfléchir nos actions en fonction de la répartition équitable des mesures de soutien et des retombées économiques entre les collectivités; lutter pour la réduction des inégalités sociales et économiques; offrir une qualité de vie et un accès équitable aux services à tous, partout sur le territoire.

**Cibles générales :** accroître l'indice de vitalité économique (IVÉ) des municipalités et des MRC, augmenter la diplomation des jeunes, augmenter les groupes sous-représentés sur le marché du travail.

*Énoncé de la priorité régionale : objectif général, comprenant une cible d'ordre général, autour duquel la région souhaite se mobiliser au cours des cinq prochaines années.*

## **AGIR POUR UN ENVIRONNEMENT SAIN ET UNE VIE DE QUALITE**

*Éléments de contexte associés à cette priorité : il peut s'agir d'éléments explicatifs ou justificatifs.*

Reconnue comme milieu de vie privilégié pour ses citoyens et ses citoyennes, la région désire s'impliquer pour : la préservation de l'environnement; le droit de naître, vivre et vieillir en santé au Bas-Saint-Laurent, l'épanouissement des individus et des collectivités et l'accessibilité à la culture.

*Actions à privilégier à plus court terme : objectifs spécifiques, comprenant chacun une cible d'ordre spécifique, pour l'atteinte desquels la région souhaite agir. Elles mettent l'accent sur les objectifs à atteindre et non sur les moyens ou des projets précis.*

### **Objectif 1 : Construire un Bas-Saint-Laurent qui s'appuie sur des individus et des territoires en santé.**

**Pistes d'actions :** maintenir ou améliorer la qualité de l'air, de l'eau et des sols; offrir à tous les citoyens et citoyennes des services de santé accessibles, complets et de qualité; outiller les gens pour qu'ils adoptent de saines habitudes de vie; assurer la sécurité physique et morale des individus sur l'ensemble du territoire; se mobiliser pour créer un climat social harmonieux et constructif.

### **Objectif 2 : Créer un environnement propice à l'épanouissement de tous les Bas-Laurentiens et Bas-Laurentiennes.**

**Pistes d'actions :** faire de la créativité un élément central de la vie et des valeurs bas-laurentiennes; stimuler et soutenir la vitalité culturelle de notre région; améliorer constamment l'offre d'activités sportives et de loisirs; inciter l'implication de chaque citoyen et citoyenne pour l'amélioration de son milieu de vie; favoriser l'interconnaissance entre nos jeunes générations et nos personnes âgées.

### **Objectif 3 : Créer une société durable en protégeant et en valorisant la biodiversité bas-laurentienne.**

**Pistes d'actions :** être proactif collectivement dans la création et la mise en valeur des aires protégées sur notre territoire; participer pleinement à la mise en œuvre d'un aménagement et d'une exploitation durables des ressources; poursuivre l'éducation et la sensibilisation des jeunes, des organisations et de la population aux valeurs environnementales.

### **Objectif 4 : Connaître, protéger et valoriser la richesse de notre patrimoine naturel, culturel et paysager.**

**Pistes d'actions :** se doter d'outils pour la protection et la mise en valeur des paysages urbains et ruraux; faire de nos artistes et de leurs créations un patrimoine à protéger et qui est source de fierté; s'assurer de la préservation et de la promotion de notre patrimoine bâti; œuvrer pour maintenir, améliorer et faire connaître la qualité de nos milieux et ressources naturelles.

### **Objectif 5 : Participer activement aux efforts de lutte et d'adaptation aux changements climatiques.**

**Pistes d'actions :** développer des messages et des outils innovants pour sensibiliser les citoyens et les citoyennes aux défis des changements climatiques; être proactif dans la prise en compte des effets des changements climatiques; avoir comme base d'action et de réflexion l'utilisation des énergies vertes dans tous les secteurs; choisir des modes de transport et de consommation responsables; adopter des mesures collectives et des modes de vie permettant de réduire la dépendance des Bas-Laurentiens et des Bas-Laurentiennes au pétrole.

### **Objectif 6 : Valoriser la culture et la rendre accessible sur tout le territoire.**

**Pistes d'actions :** Soutenir et développer le tourisme culturel à l'année; accroître les expertises et les compétences de la population dans le domaine culturel; permettre aux citoyens d'avoir accès à une offre culturelle riche et diversifiée.

**Cibles générales :** augmenter la superficie des milieux protégés, accroître la satisfaction des citoyens à l'égard de leur qualité de vie, de l'accessibilité et de la qualité des soins de santé, réduire la dépendance au pétrole, maintenir une offre culturelle diversifiée et abordable sur tout le territoire.

*Énoncé de la priorité régionale : objectif général, comprenant une cible d'ordre général, autour duquel la région souhaite se mobiliser au cours des cinq prochaines années.*

### **AGIR POUR UN ENTREPRENEURIAT ET UNE MAIN-D'ŒUVRE DYNAMIQUES ET DIVERSIFIÉS**

*Éléments de contexte associés à cette priorité : il peut s'agir d'éléments explicatifs ou justificatifs.*

Riche de la variété de son tissu économique et devant les défis que posent les besoins en relève, la région doit se démarquer par : l'innovation, la diversification, la création de richesses, la consommation et la production locale dans le respect de l'environnement, la réponse aux besoins des entreprises en main-d'œuvre.

*Actions à privilégier à plus court terme : objectifs spécifiques, comprenant chacun une cible d'ordre spécifique, pour l'atteinte desquels la région souhaite agir. Elles mettent l'accent sur les objectifs à atteindre et non sur les moyens ou des projets précis.*

#### **Objectif 1 : Accroître les retombées économiques locales liées à nos richesses naturelles, intellectuelles et culturelles.**

**Pistes d'actions :** stimuler la transformation locale de nos ressources et la production à valeur ajoutée dans la région; soutenir l'économie du savoir et la création de nouvelles entreprises dans différents secteurs d'activités et partout sur le territoire; développer et consolider l'offre touristique régionale, particulièrement dans le haut-pays; stimuler la création artistique et soutenir les activités et les organismes culturels; encourager la consommation de produits régionaux et l'achat chez des commerçants locaux.

#### **Objectif 2 : Améliorer la mise en marché des produits et services bas-laurentiens.**

**Pistes d'actions :** multiplier les possibilités d'achat local des produits et services régionaux; accroître l'efficacité et l'efficience des infrastructures de transport (routier, ferroviaire et maritime) et des services de télécommunication pour assurer la mobilité de nos produits et services; augmenter la distribution et l'exportation de nos produits et services à l'extérieur de la région; promouvoir les activités culturelles, les attraits ainsi que les produits et les services régionaux; créer une image de marque bas-laurentienne (appellation Bas-Saint-Laurent).

#### **Objectif 3 : Accroître la compétitivité et la responsabilité environnementale et sociale de l'économie bas-laurentienne en privilégiant le recours à l'offre de services de nos nombreux centres d'expertise.**

**Pistes d'actions :** stimuler l'innovation dans tous les secteurs d'activités, notamment en misant sur des créneaux d'excellence forts; créer des leviers régionaux (fiscaux/financiers) pour soutenir et stimuler la R&D; investir dans la poursuite de la diversification de l'économie régionale; supporter les initiatives d'économie sociale et faire connaître ce secteur d'activités; être à l'affût des tendances lourdes et des opportunités intéressantes de développement à l'échelle planétaire; encourager les entreprises à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement et des humains et à faire reconnaître leurs pratiques; soutenir le développement d'habiletés de gestion pour le déploiement de pratiques efficaces et adaptatives.

#### **Objectif 4 : Valoriser le potentiel humain bas-laurentien et sa contribution à l'économie régionale.**

**Pistes d'actions :** offrir une formation adaptée, tant en milieu scolaire qu'en milieu de travail, permettant de répondre aux besoins de compétences des entreprises et organisations ainsi qu'à ceux des Bas-Laurentiens et des Bas-Laurentiennes; mettre en place des mécanismes visant à stimuler la fibre entrepreneuriale et faire connaître les possibilités de carrière en région dès l'école primaire; favoriser la relève entrepreneuriale dans les organisations par des mesures d'accompagnement adéquates; encourager le potentiel entrepreneurial des communautés autochtones; maintenir et créer des emplois de qualité permettant de répondre aux aspirations des travailleurs et des travailleuses; valoriser la mobilisation et l'employabilité des personnes sous-représentées sur le marché du travail; soutenir l'entrepreneuriat, le repreneuriat, l'intrapreneuriat et l'innovation.

**Cibles générales :** augmenter le PIB et le revenu disponible par habitant, accroître l'indice de diversité économique, accroître les investissements des entreprises en recherche, développement et innovation, augmenter le nombre d'entreprises et le taux de reprise des entreprises, atteindre l'adéquation compétences-formation-emploi.

*Énoncé de la priorité régionale : objectif général, comprenant une cible d'ordre général, autour duquel la région souhaite se mobiliser au cours des cinq prochaines années.*

### **AGIR POUR LA VITALITE DES COMMUNAUTES RURALES**

*Éléments de contexte associés à cette priorité : il peut s'agir d'éléments explicatifs ou justificatifs.*

Engagée dans le développement des territoires ruraux, la région veut miser sur : l'accès aux services de proximité; le dynamisme de l'économie rurale; le dynamisme social et le sentiment d'appartenance au monde rural.

*Actions à privilégier à plus court terme : objectifs spécifiques, comprenant chacun une cible d'ordre spécifique, pour l'atteinte desquels la région souhaite agir. Elles mettent l'accent sur les objectifs à atteindre et non sur les moyens ou des projets précis.*

#### **Objectif 1 : S'assurer que tous les citoyens et toutes les citoyennes de la région bénéficient d'une mobilité durable.**

**Pistes d'actions :** favoriser le développement des transports actifs et collectifs accessibles pour toutes et tous; faciliter l'accès aux services par des axes routiers de qualité; consolider les services de télécommunication sur tout le territoire bas-laurentien.

#### **Objectif 2 : Offrir ou maintenir des services de proximité qui répondent aux besoins des citoyens et des citoyennes des communautés rurales.**

**Pistes d'actions :** définir la notion de proximité; développer des modèles d'affaires innovants qui permettent aux collectivités de prendre en charge leur offre de services de proximité; susciter la réflexion sur l'organisation de services et commerces dans les collectivités; faire la promotion du lien existant entre l'achat local et le maintien des services et commerces de proximité; soutenir l'implication bénévole par l'accompagnement humain et financier et par la sensibilisation des citoyens et citoyennes à la richesse de cette expérience.

#### **Objectif 3 : Encourager la collaboration intermunicipale pour maximiser l'efficacité des efforts humains et financiers des communautés rurales.**

**Pistes d'actions :** miser sur les bénéfices qu'apporte la synergie entre les milieux ruraux et urbains; multiplier les occasions de rencontres et d'échanges entre les municipalités; choisir la complémentarité plutôt que la compétition entre les collectivités; susciter une réflexion sur le modèle organisationnel des municipalités rurales; répartir de façon complémentaire l'offre de services entre plusieurs municipalités.

#### **Objectif 4 : Se mobiliser pour avoir des communautés rurales dynamiques, tant au point de vue économique, social que culturel.**

**Pistes d'actions :** accompagner les communautés dans leurs efforts de mobilisation citoyenne; adopter des mesures de soutien et d'accompagnement particulières pour la revitalisation des communautés; habiter et fréquenter fièrement nos villages.

**Cibles générales :** accroître l'indice de vitalité économique (IVÉ) des municipalités et des MRC.

*Énoncé de la priorité régionale : objectif général, comprenant une cible d'ordre général, autour duquel la région souhaite se mobiliser au cours des cinq prochaines années.*

**AGIR POUR FAIRE DU BAS-SAINT-LAURENT UN LEADER INNOVANT DANS SES DOMAINES IDENTITAIRES TELS QUE LE BIOALIMENTAIRE, LE FORESTIER, LE MARITIME ET L'EAU, LA TOURBE, L'ENVIRONNEMENT ET LES ENERGIES VERTES ET RENOUVELABLES**

*Éléments de contexte associés à cette priorité : il peut s'agir d'éléments explicatifs ou justificatifs.*

Les MRC du territoire bas-laurentien exercent un leadership dans ces domaines identitaires de la région. Il existe des enjeux liés à ces différents secteurs d'activités sur lesquels une grande partie de l'économie régionale repose. Dans une volonté d'occupation et de vitalité du territoire, il est nécessaire d'appuyer la mise en valeur de ces ressources afin de favoriser l'accès à la production de richesses. Dans un tel contexte, il est impératif de rendre accessibles ces ressources naturelles en les valorisant au bénéfice des collectivités.

*Actions à privilégier à plus court terme : objectifs spécifiques, comprenant chacun une cible d'ordre spécifique, pour l'atteinte desquels la région souhaite agir. Elles mettent l'accent sur les objectifs à atteindre et non sur les moyens ou des projets précis.*

**Objectif 1 : Faire du Bas-Saint-Laurent un leader innovant en agriculture, en agroalimentaire, en agrotourisme, agroforesterie et en acériculture.**

**Pistes d'actions :** accroître la transformation alimentaire sur notre territoire; privilégier notre autonomie alimentaire; maintenir le leadership agricole, agroalimentaire, agrotourisme, forestier et agroforestier; accroître et soutenir des organismes qui sont porteurs pour le développement de filières; appuyer la relève agricole; soutenir le développement de la filière acéricole.

**Objectif 2 : Assurer la croissance des secteurs signatures de notre territoire tels que l'agriculture, la forêt, le maritime, la tourbe, l'environnement et les énergies vertes et renouvelables par des filières porteuses.**

**Pistes d'actions :** valoriser la relève agricole et forestière; mettre en place les outils pour soutenir les entreprises existantes; consolider et développer les secteurs d'activités liées à l'occupation et la vitalité du territoire en développant l'approche filière; développer des réseaux de collaboration ouverts; développer les filières reliées aux énergies vertes et renouvelables; valoriser la filière des produits forestiers non ligneux.

**Objectif 3 : Tirer profit de la position géographique de la région aux abords du Saint-Laurent pour devenir une référence dans le domaine de l'eau.**

**Pistes d'actions :** effectuer des concertations régionales dans le secteur maritime; construire un modèle de développement et d'innovation régional; mettre à niveau puis maintenir les infrastructures portuaires.

**Cibles générales :** accroître le PIB régional par habitant lié aux domaines identitaires tout en positionnant la région à l'échelle nationale et internationale.

Préparé le : 16 juin 2017

Révisé le : 18 septembre 2017